

Ecole Grusse Dagneaux

Compte-rendu de Conseil d'école du 09/11/2017

Présents : Ecole : Mme Picco, Directrice et enseignante.

Enseignants : Mmes Sanchez, Berthault, Modola, Ingea-Allanic, Kostic, Pietron, Sollier, Vielle, Boujenane, Bichon, Ellia, M. Bigogne, Laabouss.

Psychologue scolaire : Mme Maurice.

Déléguée Départementale de l'Education Nationale: Mme Vayssières

Mairie de Saint-Gratien : Mme Bernardin conseillère municipale chargée des services scolaires.

Parents d'élèves élus :

FCPE : Mmes Bouarroudj, Jeffali, El Ain

UNAAPE : Mmes Orain, Romano, Cuvelier, Carolo, Henriet, Hendi

Début de séance 18h35.

1/ organisation de l'école.

Nous revenons brièvement sur l'ouverture de la 11^e classe en cette rentrée 2017 suite à l'augmentation des effectifs qui se poursuit dans le quartier malgré l'absence de programmes de construction impactant l'école. Cette ouverture a été anticipée dès juillet par l'équipe enseignante et les services municipaux mais il fallait un comptage de la part de Mme l'Inspectrice. En effet, l'augmentation des effectifs a été visible en avril-mai, et l'instance qui officialise s'étant déjà tenue, il fallait que cela soit acté lors d'une nouvelle instance le mardi de la rentrée. Les modalités choisies d'organisation ont été expliquées par Mme Picco lors de chaque réunion de rentrée dans les classes.

L'école compte 284 élèves sur 11 classes : 2 CP à 25, 1 CP/CM2 à 20 (8+12), 2 CE1 à 27, 2 CE2 à 28 et 30, 1 CE1/CE2 à 24 (17+7), 1 CM1 à 26, 1 CM1/CM2 à 24 et 1 CM2 à 28.

La mairie continue d'équiper des classes en tableau numérique. En cette rentrée, les classes de CM1 sont équipées depuis les vacances de la Toussaint. Les modifications dans l'organisation des classes à la rentrée et l'installation tardive des tableaux font que les élèves de CM1 et CM2 ne sont pas forcément devant un tableau numérique. Les parents élus s'interrogent sur la pertinence de la suppression de la salle informatique, souhaitent des tablettes, deux par classe pour faciliter les recherches par exemple. Madame Bernardin précise qu'un chariot de 18 tablettes coûte 100 000 euros par école et qu'il en faudrait plusieurs avec les étages car il pèse 70 kg. Cela ne peut donc être envisagé.

Mme Maurice, psychologue scolaire, indique qu'elle n'a plus la possibilité de recevoir les familles ou un élève sur l'école car il n'y a plus de local disponible. Les rendez-vous avec les familles devront se dérouler dans son bureau sur l'école Jean Sarrailh. Il en va de même pour l'infirmière scolaire pour les visites systématiques des élèves de CE2. La question d'une salle au château Catinat est posée à Mme Bernardin qui nous tiendra informés.

2/ Travaux dans l'école

Les peintures ont été refaites dans les classes de l'aile gauche à l'étage, ainsi que le percement d'une deuxième porte dans ces classes pour la mise en conformité incendie. Ces mêmes travaux devraient être réalisés l'été prochain dans l'autre aile. Cela a nécessité beaucoup de manipulations de la part des enseignants avec les mises sous carton pour vider les classes.

Il est prévu l'installation de film pare-soleil sur les vitres des couloirs, l'installation d'un second râtelier à trottinettes fin 2017, un marquage au sol autour du jardin et en bas des marches côté rue S.Allende, la pose de rideaux occultants dans deux classes pour les tableaux numériques au premier trimestre 2018, l'accrochage d'une pendule sous le préau et l'achat d'une plastifieuse de documents pour la salle des maîtres.

3/ Compte de coopérative

En juillet dernier, il y avait 6.118 euros sur le compte et en cette rentrée les dons s'élèvent à 3.277 euros. Le budget des classes sera pour cette année d'environ 11 euros par élève.

4/ Elections des délégués parents

Il y a un renouvellement important des parents élus.

La participation est en baisse pour ce scrutin avec 45.39% alors qu'elle était de 55.94% l'an dernier. Dans les autres écoles de St Gratien, c'est autour de 70% indique Mme Bernardin.

Deux listes étaient présentes : l'UNAAPE qui a obtenu 7 sièges et la FCPE 4 sièges.

5/ Projets des classes

Les classes de CP vont traditionnellement à l'école de musique pour une découverte des instruments. Des visites avec emprunt de livres, lecture par un animateur et animations thématiques sont organisées à la demande pour chaque classe. Les expositions à l'espace Villeglé sont fort appréciées et certaines classes y vont en visite libre car les demandes de visite avec conférencier ne sont pas possibles pour tous. Toutes les classes sont inscrites au dispositif Ecole et cinéma avec trois projections dans l'année. Des activités sportives sont organisées avec les intervenants mis à disposition par la Mairie : judo, escrime, tennis de table ainsi qu'au gymnase. Les classes de CM1 et de CM2 sont allées au château de Versailles, et d'autres sorties sont prévues pour ce trimestre : musée du quai Branly, musée Marmottan. La mairie met à disposition de chaque classe une demi-journée de car. Les classes se regroupent donc par deux pour organiser les sorties. Nous ne sommes pas autorisés à utiliser les transports en commun avec Vigipirate.

Une journée contre le harcèlement scolaire sera organisée comme les années précédentes à la demande du Ministère. Des débats et des échanges ont précédemment permis de faire émerger des situations dans l'école.

6/ Vie de l'école

En matière de sécurité, un exercice alerte incendie a été fait en septembre. La menace d'attentat ayant introduit une nouvelle posture dans le PPMS : « s'échapper/ se cacher », les exercices seront réalisés en cours d'année scolaire, l'information sera donnée via le cahier de liaison.

Il est signalé à Mme Bernardin que la porte de la cantine reste souvent ouverte sur la rue pour aérer les locaux ce qui est en contradiction avec les mesures de sécurité exigées et que le portail sur la place du château Catinat a été trouvé ouvert sans présence d'adulte sur un temps de classe. Mme Bernardin en prend note.

Mme Picco revient sur la décision de la suppression des contrats aidés par le gouvernement et des conséquences sur l'école. Les parents ont été informés via le cahier de liaison et le départ de Mme Girard se fait sentir au quotidien pour le confort des élèves et des familles. Mme Vayssières précise que ces postes dans les écoles avaient fait émerger un nouveau métier qui correspond à un réel besoin. Les parents élus réfléchissent à une action à mener comme un courrier au Ministère.

Les livrets scolaires numériques ne seront toujours pas consultables via une plateforme pour le premier trimestre. Ils seront édités sur papier comme en juin dernier.

Les parents élus déplorent que des enfants ne soient pas accueillis au restaurant scolaire sous prétexte qu'un des parents soit à la maison. Mme Bernardin indique qu'il s'agit d'une décision liée à la sécurité. En effet le nombre d'élèves a augmenté ces deux dernières années et la capacité des locaux ne permet pas d'accueillir tous ceux qui le souhaitent. En cas de rendez-vous pour un emploi, l'enfant peut déjeuner à l'école. La proposition a été faite aux 42 familles concernées de pouvoir laisser leur enfant une fois par semaine, 9 familles ont accepté. Les familles qui souhaitent pouvoir laisser leurs enfants au restaurant scolaire peuvent inscrire leur enfant aux écoles Sarrailh et Herriot pour lesquelles il n'y a pas de problème de place. Cela sera proposé aux nouveaux inscrits dans l'année.

Les parents demandent que le menu soit affiché devant l'école.

7/ Avis sur les rythmes scolaires

Nous sommes invités à donner notre avis sur le maintien des rythmes à l'identique de ces dernières années ou le retour aux rythmes précédents, c'est-à-dire 4 jours de classe. La Mairie a indiqué que lors des ateliers organisés en cette rentrée, la majorité souhaitait un retour à la semaine des quatre jours et la suppression des TAP dès la rentrée prochaine.

Mme Vayssières regrette que le temps scolaire ne soit pas aménagé pour l'enfant et qu'il faudrait une réflexion plus large sur le temps scolaire dans l'année.

Mme Bernardin précise que cela a été une obligation faite aux communes sans budget correspondant aux attentes et besoins. Cela en réponse à des parents qui signalent que le contenu des TAP est insuffisant et que souvent cela se résume à dessiner dans les classes. Les parents souhaiteraient qu'il y ait un représentant du périscolaire lors du prochain Conseil d'école. Il est signalé que des enfants se plaignent du manque de disponibilité de certains animateurs pendant la pause déjeuner. Mme Bernardin en prend note.

Le vote qui se fait à main levée indique :

parents élus : 6 pour les 4 jours et demi et 3 pour le retour aux 4 jours

enseignants : 3 pour les 4 jours et demi et 9 pour les 4 jours

3 abstentions.

8/ Projets d'animations avec les parents

L'organisation d'une fête d'école est envisagée par les parents présents avec l'aide des enseignants pour la fin de l'année. Une consultation sera organisée afin de connaître les bonnes volontés.

9/ Questions diverses

La question est posée pour les départs en classes transplantées. A ce jour il n'y a rien d'arrêté dans les différentes classes, l'information sera donnée aux parents des classes concernées si projet il y a. Il est rappelé que la Mairie subventionne pour un départ en CM2 (ou CM1/CM2) et que c'est sur la base d'un projet enseignant.

10/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur est reconduit à l'identique pour cette année.

Dates des prochains Conseils d'école :

vendredi 23 mars de 18h30 à 20h30

vendredi 22 juin de 18h30 à 20h30

La séance est levée à 20 h30.